Présentation CT
Profession de foi

Le comité technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur des questions et projets de textes relatifs à l'organisation et fonctionnements des services, aux effectifs, aux emplois et aux compétences. Il représente les fonctionnaires et permet de dialoguer avec leur employeur.
Depuis sa formation en 2014, plusieurs projets et avis ont été favorablement retenus à l'issu de ces comités techniques:

- *Organisation du temps de travail avec jours de fractionnement (1607 à 1593h)*
- *Livrets du règlement intérieur et des nouveaux arrivants*
- *Ouverture de compte épargne temps*
- *Créneaux des horaires de nuit*
- *Changement du COS au CNAS, après une consultation des agents.*
- *Bulletin d'informations DRH, avec les bulletins de salaires*
- *Mise en place du RISEEP avec négociations pour le meilleur de la réforme nationale (versement du CI mensuel, prime de fin d'année non incluse, montants identiques aux montants avant réforme*
- *Règlement et plans de formations*
- *Demandes de propositions d'avancement de grade ou de promotions internes pour les agents pouvant en bénéficier*

Pendant ces 4 ans, nous avons demandé, régulièrement, à ce que les agents en arrêt, soient remplacés le plus rapidement, ainsi que la création de nouveaux postes, en favorisant le complément d'heures pour les agents à temps non-complet

Il reste des avancées à effectuer :

- *Nouvelles embauches dues à l'augmentation d'activités*
- *Paiement des heures supplémentaires, pour les manifestations, fêtes et cérémonies (horaires au-delà du cycle de travail, heures de nuits.*